

Festival de la Transition

Cherchons ensemble des alternatives au 'tout-voiture'

*Débat organisé par ALEC01, autosBus et Bourg-Nature-Environnement
Bourg - 26 août 2018*

Une heure de débat avec une vingtaine de participants, dont deux élus membres de la Commission Transports de la Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, que nous remercions pour leur participation. Le débat est introduit par trois témoins qui connaissent personnellement l'importance de trouver des alternatives au tout-voiture.

Jean-Luc habite Bourg. Il a fait un apprentissage avec un travail qui commençait à 8h. Il s'y est rendu tous les jours en bus sans problème. Il est maintenant en recherche d'emploi et réalise que le bus ne conviendra probablement pas pour cause d'horaires décalés ou de trajets moins ou pas desservis. Il a décidé de passer au vélo pour ne plus être tributaire des horaires des bus. Pour les trajets hors de Bourg, il utilise le train ou le car.

Claude habite Vonnas, à mi-chemin entre ses activités à Bourg et celles de sa femme à Cluny. Il a choisi Vonnas parce qu'il y a une gare avec six allers-retours quotidiens vers Bourg. Il se rend à la gare à vélo et finit son trajet à Bourg à pied. Comme ses activités finissent souvent le soir après le dernier train, sa seule alternative est alors de loger à Bourg chez des amis, ou de trouver des covoitureurs.

Pierre habite Journans. Il a été empêché de conduire pendant huit mois pour raisons médicales. Sur le coup, il n'imaginait pas d'alternative valable à la voiture mais il a découvert les cars TER qui passent à 3 km et l'autostop qui marche très bien. Son malheur a créé l'occasion de créer un petit système de covoiturage au village qui s'appelle « Pierre qui roule » et qui marche également très bien. Enfin, il s'est acheté un vélo électrique.

Ces témoignages ont fait écho pour de nombreux participants. Beaucoup d'idées sur ce qu'il est possible de faire au niveau personnel ou à d'autres échelles (associations, collectivités, gouvernement) sont ressorties.

Au niveau personnel, on peut d'abord choisir d'habiter à un endroit desservi par les transports collectifs. C'est ce qu'a fait Claude à Vonnas en espérant que les trains de Vonnas ne seront pas remplacés par des cars, voire supprimés. Un autre participant s'est choisi un appartement à Bourg à proximité d'une ligne de bus desservant son lieu de travail.

On peut aussi s'acheter un bon vélo avec des sacoches, une tenue de pluie, un gilet et un casque, ou un vélo à assistance électrique à partir de 1000 € si on a les moyens. Avec un vélo électrique, on va deux fois plus vite et on n'arrive pas en sueur. Pour les personnes pressées, ou devant parcourir des distances plus longues, le vélo électrique rapide (*speedbike*) permet d'aller encore deux fois plus vite (45 km/h) avec prix dépassant les 2 500 € et nécessitant une assurance et une immatriculation.

Les avis sont partagés sur le vélo car il fait souvent peur : « j'utilise la trottinette car j'ai la trouille du vélo », « je n'utilise plus le vélo car je me suis fait peur à plusieurs reprises (un camion et deux portières) », « je marche à Bourg car je n'aime pas le vélo en ville, et même à la campagne, c'est souvent limite », « j'utilise le vélo mais j'ai peur de me le faire voler ».

C'est ici que les associations peuvent changer la donne, et notamment Bourg-Nature-Environnement qui peut vous aider à pédaler en sécurité, à vous équiper d'un bon antivol, et surtout à faire graver votre vélo car beaucoup de vélos volés sont retrouvés mais sans possibilité d'identifier le propriétaire.

Les associations peuvent aussi faire bouger les habitudes en facilitant le covoiturage. Ainsi des demandes de covoiturage sont souvent faites au sein du Système d'Échanges Local de Bourg (SEL) sans retour sur le bon fonctionnement de ce dernier. À Journans, le covoiturage avec « Pierre qui roule » fonctionne très bien.

Pour revenir au vélo, il y a aussi un rôle à jouer pour les collectivités. Les avis divergent sur la question, mais des échanges ressortent la nécessité d'améliorer les réseaux de pistes cyclables, afin d'assurer la continuité entre les tracés, et d'assurer la sécurité des usagers du vélo. De même, les trottoirs ne permettent pas toujours l'utilisation de trottinettes en ville, et les routes de campagne sont rarement doublées par des pistes cyclables, comme il est courant dans certains pays voisins.

Les collectivités commencent aussi à s'investir dans le covoiturage. La Région propose une plateforme de covoiturage gratuite (Mov'ici). Les équipiers partagent les dépenses ou alternent les véhicules mais le service ne prélève aucun frais. Dans le sud du département, les collectivités ont installé un système d'autostop organisé (Stop'n Go) avec des lignes, des arrêts et une garantie de retour en taxi en cas de problème. Les passagers attendent cinq minutes en moyenne. C'est un des systèmes qui serait attendu par certains sur la Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Et au niveau de l'État ? Il y a eu de bonnes décisions. Désormais toutes les rues en sens unique en zone 30 doivent être à double-sens cyclable sauf arrêté municipal avec justification argumentée. Des doutes avaient été émis sur la dangerosité de ce dispositif, qui révèle à l'usage son bon fonctionnement avec un partage équitable de la route. Le Plan Vélo, initialement prévu pour le printemps 2018, est fortement attendu, avec notamment une mesure phare : les villes devraient avoir l'obligation de limiter la vitesse des voitures à 30 km/h, sauf exceptions justifiées, avec l'idée que la rue n'appartient pas plus aux voitures qu'aux piétons et aux cyclistes. Une prime accordée aux covoitureurs sur le même modèle que le remboursement des abonnements transports en commun et l'indemnité kilométrique vélo serait attendu pour faciliter le covoiturage domicile-travail.

A chaque échelon, des efforts sont encore à faire pour favoriser la mobilité des personnes, partager au mieux la route, et promouvoir la voiture partagée.